



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dixième session
Rome, 13-14 septembre 2000

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2000-2001

Depuis l'envoi du document EB 2000/70/R.21 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

Région: Afrique orientale et australe (Afrique II)	Pays: Madagascar
Nom du projet: Projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré – deuxième phase	PNB par habitant ¹ : 260
Coût du projet (en millions de USD): 23,0	Population (en millions d’habitants) ¹ : 14,6
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec l’Association internationale de développement (IDA), l’Union européenne et le Fonds de l’OPEP pour le développement
État d’avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l’évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets (UNOPS)

Contexte et objectifs du projet

La zone du projet, sujette à des conditions climatiques aléatoires, est isolée des grands centres d’approvisionnement et de consommation, ce qui a de graves répercussions sur l’accès aux services sanitaires, éducatifs et financiers et sur la fourniture d’outillage et autres intrants agricoles. La première phase du projet actuellement en cours dans quatre communes du Haut Bassin du Mandraré est une initiative pilote dont les très bons résultats justifient une deuxième phase prévoyant son extension à cinq autres communes du bassin versant du Mandraré ainsi qu’un élargissement du champ des activités. L’objectif global de la phase II du projet est donc d’augmenter les revenus agricoles et non agricoles de la population rurale de la zone du projet, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables (les femmes et les jeunes), d’améliorer les conditions de vie générales et de contribuer à la sécurité alimentaire dans la région sud du pays. En particulier, le projet: i) dotera le secteur rural des structures nécessaires pour prendre en main la gestion du développement local et assurer une plus large participation des femmes et des groupes vulnérables; ii) augmentera la production végétale et animale et améliorera la gestion des ressources naturelles; et iii) encouragera les échanges et améliorera le niveau de vie des bénéficiaires en désenclavant la zone du projet.

Bénéficiaires

Le groupe cible comprendra la population des neuf communes, soit environ 93 000 personnes ou 17 000 ménages. Les principaux bénéficiaires seront les petits exploitants et les petits éleveurs, y compris les groupes reconnus comme particulièrement vulnérables: métayers, paysans sans terre, riziculteurs locataires, exploitants propriétaires de petites parcelles rizicoles, femmes pauvres (en particulier les veuves et les chefs de ménage) et, dans les zones d’élevage, tous ceux qui ne possèdent que quelques têtes de bétail ou des petits ruminants. Les agriculteurs bénéficieront de la remise en état des périmètres d’irrigation et environ 6 000 ménages participeront aux activités du Fonds pour les

¹ Données relatives à 1998; PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Il s’agit de l’organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, l’évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

initiatives locales. Des cours d'alphabétisation seront dispensés à environ 8 000 personnes, dont les jeunes, les femmes et les membres d'organisations d'agriculteurs. Un nombre équivalent de personnes devrait bénéficier directement de l'accès aux services financiers et de l'appui à la commercialisation.

Composantes du projet

a) Structuration du secteur rural

Conformément aux priorités exprimées par la population locale, cette composante comprendra la constitution de groupes et associations de paysans ou le renforcement de ceux qui existent déjà pour permettre aux bénéficiaires de planifier, d'exécuter et de gérer leurs propres initiatives de développement. Elle comprendra également un soutien à l'alphabétisation et aux services de santé et de nutrition.

b) Infrastructure rurale

Cette composante comprendra la remise en état des ouvrages d'irrigation et l'amélioration des routes principales et de la voirie d'accès. En outre, les bénéficiaires décideront eux-mêmes des autres activités à réaliser, telles que la remise en état ou la construction de centres de soins, d'écoles primaires, de couloirs de vaccination et d'abreuvoirs.

c) Développement agricole durable

Une équipe technique multidisciplinaire sera constituée pour améliorer les pratiques de production végétale et animale ainsi que la gestion traditionnelle des zones de pâturages. La gestion et la protection de l'environnement seront un important élément de cette composante. Un fonds pour les initiatives locales financera les projets identifiés par les groupes cibles, et en particulier les groupes vulnérables. Les concours de ce fonds compléteront les ressources utilisées par les groupes sous forme de main-d'oeuvre, de matériaux ou de numéraire.

d) Services d'appui

Des caisses d'épargne seront créées, de façon à permettre à la population locale d'avoir accès à des services financiers ruraux. En outre, un soutien sera apporté aux producteurs et aux intermédiaires commerciaux afin d'améliorer l'efficacité des marchés et les circuits commerciaux, ce dont profiteront les petits exploitants.

e) Gestion du projet

Cette composante établira une unité de gestion et une unité d'appui à la comptabilité dans les cinq communes qui n'étaient pas couvertes par la phase I du projet. Elle prévoit également un appui au suivi et à l'évaluation.

Exécution du projet

Il s'agit d'un projet d'une durée de sept ans qui sera exécuté avec souplesse en faisant appel à la participation afin de répondre aux priorités qui seront identifiées au sein des communautés villageoises. La responsabilité globale de l'exécution du projet incombera au Ministère de l'agriculture, qui établira un comité directeur interministériel avec la participation des institutions techniques. L'unité de gestion assurera la gestion courante du projet, dont les activités seront confiées à de multiples intervenants. On créera des comités de développement qui seront chargés de planifier et



de suivre les activités afin d'assurer qu'elles correspondent aux priorités locales. L'exécution sera sous-traitée à des organisations de services, et des organismes techniques spécialisés apporteront un appui à l'organisation généraliste chargée des activités de développement communautaire.

Caractéristiques importantes

Dans un environnement qui change rapidement et où il faut répondre à la demande des bénéficiaires, on a prévu un fonds pour les initiatives locales qui permettra de soutenir avec souplesse les initiatives locales de développement. Le projet apportera également un appui au processus de décentralisation en renforçant les capacités et en élargissant aux communes le pouvoir de décision dévolu aux collectivités locales. On s'efforcera aussi de développer des partenariats avec d'autres donateurs et projets afin de compléter le soutien que le FIDA apporte aux activités productives dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transports.

Principaux problèmes

Les aspects suivants seront examinés au cours de l'évaluation prospective: i) contribution potentielle des projets dans le domaine des politiques (décentralisation et système de partage des coûts pour les investissements dans l'irrigation); ii) détermination des modalités de cofinancement et collaboration avec d'autres donateurs et projets; iii) examen plus approfondi de la composante services financiers ruraux, y compris la perspective d'un financement de l'IDA; iv) affinement des critères et des mécanismes visant à encourager la participation des femmes aux activités du projet; v) mesures destinées à assurer l'amélioration durable de la productivité de l'élevage et de l'entretien de l'infrastructure routière; vi) critères d'admissibilité et mécanismes d'acheminement des ressources des projets dans le cadre du Fonds pour les initiatives locales; vii) identification de prestataires de services susceptibles de participer à la phase II du projet en tant qu'organismes techniques spécialisés; viii) examen de l'opportunité de renforcer l'éducation fonctionnelle compte tenu du taux élevé d'analphabétisme dans la zone du projet; et ix) affinage du dispositif de suivi et d'évaluation (S&E).

Opérations antérieures du FIDA

Madagascar a reçu neuf prêts pour huit projets, dont cinq sont dus à l'initiative du FIDA. Huit prêts ont été financés par les ressources ordinaires pour un montant total de 47,92 millions de DTS et un autre prêt par le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA) pour un montant de 1,10 million de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Afrique orientale et australe (Afrique II)	Pays: Ouganda
Nom du programme: Programme national de services consultatifs agricoles	PNB par habitant ¹ 310
Coût du programme (en millions de USD): 95,0 (pour la première phase quinquennale)	Population (en millions d'habitants) ¹ : 20,9
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : Banque mondiale
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: groupe de donateurs ³
État d'avancement: évaluation prospective préliminaire achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: Banque mondiale/FIDA et Banque mondiale

Contexte et objectifs du projet

L'agriculture est et restera la clé de voûte de l'économie de l'Ouganda et la principale source de revenu, de moyens d'existence et de bien-être social pour les ménages ruraux. Jusqu'ici, les interventions et les dépenses consacrées au soutien direct et artificiel de l'agriculture et des agriculteurs par le gouvernement se sont révélées inefficaces et elles ne sauraient être viables dans la mesure où elles ne peuvent répondre aux besoins réels des agriculteurs. Le programme proposé, qui représente un effort commun du gouvernement et du groupe de donateurs, sera la première manifestation nationale du Plan pour la modernisation de l'agriculture (PMA), qui fait lui-même partie de la stratégie que le gouvernement met en œuvre dans son plan d'action pour l'éradication de la pauvreté. L'objectif du programme est d'accroître la sécurité des moyens d'existence en milieu rural par une amélioration durable de la productivité agricole et des revenus des ménages. Ses principaux objectifs sont les suivants: i) réorganiser la fourniture des services agricoles; ii) engager un processus d'autonomisation des agriculteurs et des communautés et renforcer la viabilité des dispositifs budgétaires et opérationnels locaux; et iii) réduire à terme la part du soutien financier de l'État aux services de vulgarisation agricole directs.

Bénéficiaires du programme

Le programme aura une portée nationale et sera réalisé par étapes pour couvrir en définitive l'ensemble des 45 districts et des 540 sous-cantons du pays. Ainsi, le groupe cible comprendra les trois millions de ménages qui constituent la base de l'agriculture nationale. Au total, 75% de ces ménages sont des paysans pauvres qui pratiquent une agriculture de subsistance et comprennent notamment les femmes et les jeunes. Quelque 450 000 familles d'agriculteurs (environ 2,7 millions de

³ Au stade de l'évaluation prospective préliminaire, le groupe de donateurs comprenait : la Banque mondiale, le FIDA, l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Organisme norvégien pour le développement international (NORAD), l'Assistance internationale des Pays-Bas, le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), la Commission européenne, l'Aide irlandaise, la Banque africaine de développement (BAfD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Sasakawa Global 2000 et éventuellement l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ainsi que la Coopération italienne.

personnes) devraient bénéficier directement du programme, tandis que 300 000 autres familles profiteront indirectement de ses interventions. Les participants comprendront les agriculteurs, les groupes/organisations et forums d'agriculteurs, les autorités de sous-canton et de district, les prestataires de services consultatifs agricoles et des contractants spécialisés.

Composantes du programme

a) Services de conseil et d'information aux agriculteurs

Cette composante comprendra trois sous-composantes: i) orientation, planification participative et mobilisation des groupes, y compris évaluation participative des besoins, constitution de forums d'agriculteurs, formation et renforcement des capacités des groupes d'agriculteurs et du personnel gouvernemental local; ii) passation de contrats de services consultatifs agricoles, y compris aide à l'établissement des plans de travail et des budgets des groupes, assistance juridique et au niveau de l'exploitation, développement des qualifications et renforcement des capacités, assistance professionnelle, suivi et évaluation participatifs, démonstrations, et création de services faisant appel aux agriculteurs; et iii) information et communication.

b) Essai de technologies et développement de liens avec les marchés

Des spécialistes seront recrutés: i) pour aider les agriculteurs à mettre à l'essai et à adapter des technologies porteuses, à exploiter de nouvelles possibilités de production et de commercialisation et à résoudre les problèmes techniques et commerciaux; et ii) pour étudier et résoudre les problèmes technologiques et de développement des liens avec les marchés qui se posent au niveau du district, de la région ou du pays.

c) Réglementation et contrôle technique des prestataires de services

Cette composante comprendra l'inventaire des prestataires de services au niveau du pays, du district et du sous-canton et l'évaluation de leurs capacités; des normes de prestation de services seront établies et un soutien sera accordé pour l'établissement d'un système d'immatriculation et la création d'une association professionnelle des prestataires de services.

d) Développement institutionnel du secteur privé

Cette composante comprendra une formation initiale à l'intention des prestataires de services locaux et du personnel de vulgarisation du secteur public transféré au secteur public; un appui aux organisations et institutions nationales de représentation; l'établissement de mécanismes de liaison; et des subventions limitées aux frais de commercialisation.

e) Gestion et suivi du programme

Cette composante comprendra un appui au secrétariat et au Conseil du programme; au processus de planification et au contrôle; à l'établissement d'un système informatique de gestion; au suivi et à l'évaluation de l'impact participatifs.

Exécution du programme

Le programme sera exécuté en cinq phases de cinq ans chacune. Le prêt du FIDA, accordé au titre du mécanisme flexible de financement, couvrira les trois premières phases du programme (15 ans) et soutiendra toutes les activités de programme par un mécanisme de soutien budgétaire. La responsabilité générale du programme incombera au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, un Conseil et un Secrétariat/Exécutif étant responsable de la coordination courante des

activités, de la facilitation institutionnelle et du suivi de l'état d'avancement. Le Ministère des finances, de la planification et du développement économique assurera le contrôle du programme par le biais du Fonds d'action gouvernemental contre la pauvreté et des structures du PMA. Les conseils locaux et les administrations des sous-cantons et des districts seront chargés, à leurs niveaux respectifs de l'appui à la supervision et fourniront des services de facilitation et de consultation au programme. Au niveau local, la responsabilité principale appartiendra finalement aux groupes d'agriculteurs – principaux clients des services consultatifs – et aux forums qu'ils éliront au niveau du sous-canton, du district et du pays. Le programme sera exécuté suivant des plans de travail et budgets annuels approuvés (PTBA). Chaque district et chaque sous-canton établira son plan et le présentera par l'intermédiaire de l'Exécutif aux deux ministères susmentionnés. Un PTBA de synthèse sera présenté au groupe des donateurs.

Caractéristiques importantes

Le soutien que le FIDA prévoit d'apporter au programme est pleinement cohérent à la fois avec la stratégie de modernisation de l'agriculture de l'Ouganda et avec l'axe stratégique que le Fonds a défini pour ce pays. Le programme repose sur des services décentralisés, impulsés par les agriculteurs et faisant de plus en plus appel au secteur privé/aux organisations non gouvernementales (ONG) et à la société civile, ainsi que sur l'insertion des petits agriculteurs dans le secteur commercial. Le gouvernement a pris l'initiative de l'élaboration du programme en faisant appel à une équipe de travail réunissant différentes parties prenantes, y compris les ONG, les milieux académiques et le secteur privé, ainsi que des représentants des collectivités locales. Le groupe de donateurs assure l'appui technique. Un programme préliminaire "pionnier" consistant en une initiative pilote sera exécuté dans cinq districts sur une période de 18 à 24 mois avec le financement d'organismes donateurs bilatéraux (coût approximatif: 3,3 millions de USD). La participation du FIDA contribuera à focaliser le programme sur les aspects relatifs au développement de la petite exploitation, compte tenu de l'expérience acquise par le FIDA et le Fonds belge de survie pour le tiers monde (FBS). Par son soutien à ce programme, le FIDA se propose de faire partager ses connaissances dans les domaines suivants: soutien au développement intégré des districts et à la décentralisation des projets; ciblage sur les femmes et les pauvres; constitution de groupes, sensibilisation et formation des communautés; renforcement et soutien des capacités, spécialement pour la promotion de l'épargne et la fourniture de crédit aux groupes féminins; approche pluralistique de la prestation de services techniques et consultatifs; et développement agricole orienté vers la commercialisation.

Principaux problèmes

Les aspects suivants seront examinés au cours de l'évaluation prospective: i) calcul complet du coût du programme (et des contributions de chaque donateur) et analyse économique et financière (y compris la pertinence de l'approche du recouvrement des coûts); ii) résolution de certains problèmes juridiques et réglementaires ayant une incidence sur la compétence en matière d'appels d'offres et de passation des marchés, l'accession à la personnalité juridique des forums d'agriculteurs, la mise en place du Conseil et de l'Exécutif du programme, la présentation et le contenu des documents d'appel d'offres et les mécanismes de passation des marchés; iii) la mise au point d'un dispositif permettant d'assurer une coordination efficace entre les donateurs; iv) l'explicitation des moyens par lesquels le programme apportera un appui aux agriculteurs pauvres; v) l'assurance que le système de S&E permettra de mettre en évidence l'impact de l'appui du FIDA; et vi) l'affinage de la stratégie en faveur des femmes et le renforcement de la valeur ajoutée de la participation du FIDA.



Opérations antérieures du FIDA

L'Ouganda a reçu jusqu'ici huit prêts, dont un financé au titre du PSA pour un montant de 77,66 millions de DTS provenant des ressources ordinaires et de 8,12 millions de DTS provenant du PSA. Sept projets ont été entrepris à l'initiative du FIDA, dont deux sont en cours d'exécution et un est en attente de signature de l'accord de prêt. L'Ouganda a reçu également cinq dons du programme ordinaire du FBS pour un montant total de 817 millions de BEF.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Arménie
Nom du projet: Projet national de services agricoles	PNB par habitant ¹ : 460
Coût du projet (en millions de USD): 18,5	Population (en millions d'habitants) ¹ : 3,8
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: Aucun
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Contexte et objectifs du projet

Depuis son accession à l'indépendance en 1991, l'Arménie a connu, du fait d'une rapide transition vers l'économie de marché, une baisse spectaculaire du niveau de vie de ses habitants, une progression massive du chômage et un appauvrissement notable de la population. En 1994, le pays s'est lancé dans un vaste programme de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles qui lui a permis d'enregistrer des progrès remarquables dans différents domaines. Toutefois la pauvreté structurelle continue de croître dans les zones rurales car il subsiste des obstacles majeurs à l'augmentation de la production agricole de l'Arménie. Le projet national de services agricoles apportera des ressources destinées à promouvoir le développement rural et agricole dans le but d'accélérer les améliorations aux plans du bien-être et du revenu des ménages du groupe cible. À cet effet, il est prévu d'intensifier la production de cultures, le développement de l'irrigation (y compris par la création d'associations d'irrigants et par un appui à celles-ci) et le financement en milieu rural. Le projet consolidera les activités et les dispositions institutionnelles prises dans le cadre du projet de services agricoles dans le nord-ouest, et la zone d'intervention sera élargie pour inclure d'autres districts montagneux où sévit la pauvreté.

Bénéficiaires du projet

Le projet intéresse huit des provinces les plus défavorisées du pays et le groupe cible se composera de ménages de petits agriculteurs (exploitant en moyenne 1,3 ha environ). Certaines interventions, à savoir la gestion participative de l'irrigation et la multiplication des semences, concernent l'ensemble du territoire et le groupe cible englobera la majeure partie de la population agricole vivant dans les villages ruraux du pays (230 000 familles). La composante services financiers ruraux devrait bénéficier à six districts et 12 400 familles. Les femmes tireront parti du projet du fait qu'elles participeront aux associations d'irrigants, qu'elles auront plus facilement accès au crédit et qu'elles seront associées à la sous-composante microfinancement.

Composantes du projet

a) Développement agricole

L'intensification de la production de cultures reposera sur l'amélioration de la fourniture d'intrants. Le projet s'attachera à: i) élargir l'accès des bénéficiaires au crédit pour l'achat d'intrants et améliorer l'efficacité de l'irrigation; ii) appuyer la mise en place et le renforcement de l'Association de soutien aux producteurs semenciers afin d'accroître l'offre de semences de qualité

produites par les agriculteurs indépendants; iii) apporter une aide aux services publics d'appui par une amélioration des opérations d'essai et de certification des semences, un programme d'essai variétal et des activités de recherche appliquée et de vulgarisation.

b) Développement de l'irrigation

Le développement de l'irrigation était essentiellement centré sur les travaux de génie civil et l'infrastructure a été considérablement améliorée. Afin de rendre plus efficaces et consolider les associations d'irrigants, cette composante leur apportera un appui pour l'exploitation et l'entretien de leurs réseaux. En particulier, elle encouragera la constitution et la formation d'associations d'irrigants et de fédérations d'associations ainsi que leur regroupement pour parvenir à la mise en place d'une union nationale des associations d'irrigants. En outre, les réseaux de canaux secondaires et tertiaires seront remis en état et/ou construits en réponse aux demandes émanant des associations d'irrigants et des fédérations d'associations, tandis qu'un appui institutionnel sera apporté pour améliorer la mise en œuvre et la coordination d'activités.

c) Financement rural

Afin de poursuivre avec succès les opérations de prêt à la production agricole par l'intermédiaire de la Banque coopérative agricole d'Arménie (BCAA), le projet apportera de nouveaux fonds de capitalisation pour élargir la portée de la ligne de crédit de la BCAA ainsi qu'un appui institutionnel pour étendre son réseau de succursales. Face à la demande croissante de financement pour des activités de commercialisation, transformation et création de revenu, l'ONG Shen recevra des fonds destinés à l'octroi de prêts au développement des petites entreprises rurales. Elle dispensera également des conseils portant sur les aspects techniques et la gestion des entreprises. Une sous-composante microfinancement permettra aux femmes qui ne sont pas habilitées à bénéficier d'autres sources de financement d'obtenir des crédits d'investissement. L'ONG United Methodist Committee on Relief (UMCOR) recevra un appui pour étendre ses programmes en cours aux nouveaux districts par le biais de son antenne locale Aregak.

d) Coordination du projet

Des fonds seront alloués au recrutement de personnels de courte durée affectés à l'Unité de coordination du projet (UCP). Deux unités régionales seront implantées dans la zone du projet et toutes deux dotées de moyens de suivi.

Exécution du projet

Le Ministère de l'agriculture assume la responsabilité globale de ce projet de quatre ans. Le comité de coordination actuellement en place sous la présidence du Ministre sera élargi pour inclure des représentants des hommes et femmes bénéficiaires. L'actuelle UCP restera chargée de la coordination dans le cadre du nouveau projet. Elle en confiera l'exécution à des institutions, services et organismes compétents du secteur public et privé qui ont participé à la mise en œuvre du projet de services agricoles dans le nord-ouest. La BCAA sera chargée de l'exécution de la sous-composante crédit agricole tandis que UMCOR/Aregak assumera celle de la sous-composante microfinancement.

Caractéristiques importantes

Le projet est conforme à la stratégie du FIDA en Arménie et tire parti des expériences positives issues des deux premiers projets d'investissement du Fonds dans le pays. Il appuiera exclusivement des activités qui ont été expressément demandées par le groupe cible. Elles seront pour la plupart mises en œuvre selon une approche participative qui consiste à associer les bénéficiaires à la programmation et à la conception finale de l'activité ainsi qu'aux opérations ultérieures. Un soutien



au développement de la petite entreprise et au microfinancement sera accordé aux groupes de femmes dans l'impossibilité d'obtenir du crédit par d'autres moyens et, chaque fois que possible, le projet encouragera activement la participation des femmes à toutes les composantes.

Principales questions

Les principales questions à régler lors de l'évaluation prospective comprennent les points suivants: i) veiller à ce que la BCAA devienne viable et réponde mieux aux besoins des populations rurales les plus défavorisées; ii) étudier l'appui à apporter aux ruraux pauvres des zones marginales qui ne sont pas en mesure de bénéficier du développement de l'irrigation; iii) examiner le cadre juridique régissant les associations d'irrigants et les fédérations d'associations, en tenant compte de l'audit institutionnel du secteur de l'irrigation et des aspects juridiques de la participation d'ONG à la mise en œuvre du projet; iv) évaluer les besoins en effectif de l'UCP; v) renforcer la composante développement de la micro-entreprise; vi) encourager le dialogue avec le gouvernement sur les questions d'égalité entre hommes et femmes; vii) passer en revue les questions environnementales; viii) étudier de nouveaux moyens propres à assurer un meilleur ciblage.

Opérations antérieures du FIDA

L'Arménie a bénéficié pour deux projets, dont l'un à l'initiative du FIDA, d'un financement qui se monte au total à 14,95 millions de DTS sous forme de prêt. Un projet est actuellement en cours d'exécution.